



Des (mauvaises) nouvelles du SPIP 37 Newsletter 2025 - numéro 1

Insécurité galopante

La question de la sécurité fait partie des objectifs globaux 2025 au sein du SPIP. Mais l'insécurité des agents est engendrée par la direction elle-même du fait d'une communication impossible et des menaces de sanctions. **L'autoritarisme actuel est insupportable et le mal-être des agents grandit.**

Du boulot en veux-tu en voilà

Alors que la multiplication des tâches ne cesse d'alourdir le travail des CPIP (modifications horaires DDSE, traitement en direct des incidents horaires, animation des stages de citoyenneté par les CPIP...) il nous est aujourd'hui demandé de compléter des tableaux tenus par la direction dans le cadre des revues de dossiers qu'elle mène (tâche qui pourtant ne figure pas dans les fiches de postes remises récemment pour signature).

Au lieu de mener de complètes et pertinentes revues d'effectifs en collaboration avec les agents, la direction choisit de déléguer cette tâche à ses agents et n'hésite pas à sanctionner les CPIPs qui n'ont pas pris le temps de compléter ce fichier.

Avis de tempêtes

Un vent de demandes d'explication semble souffler fort sur le navire du SPIP 37, qui n'en a jamais connu autant avant l'arrivée de la Direction en place. Il est vrai que le SPIP 37 est pris dans une tempête qui dure, et l'horizon ne risque pas de s'éclaircir, pas avec un management toujours plus distant et autoritaire.

Un vent de demande de contrôles des arrêts maladie des agents par la direction du SPIP souffle également toujours plus. La direction mettrait-elle en doute la véracité des arrêts faits par les professionnels de santé ? Quelle maltraitance que de rajouter de la pression à des agents déjà en burn-out et arrêtés pour cela !

Silence radio sur toute la ligne

Les défauts de communication ont déjà fait l'objet de remontées à plusieurs reprises et dans différentes instances. Les revendications des personnels restent lettre morte. Le constat aujourd'hui reste le même :

- **les CSA** ne sont qu'une instance d'informations descendantes dans laquelle aucune négociation avec les représentants syndicaux n'est possible, les textes soumis au CSA sont préparés en amont en totalité par la direction et non de manière collaborative lors de réunions préparatoires
- **les réunions de service** plénières ne servent qu'à rencontrer des partenaires et à distribuer des informations descendantes.
- **des notes de service** sont établies unilatéralement manquant ainsi de cohérence avec la réalité du terrain.
- **lorsque les agents tentent de communiquer, la réponse est une procédure disciplinaire.**

Avez-vous un jour l'intention d'apporter des vraies réponses ?

Les agents du SPIP ne sont pas des simples exécutants privés de parole par des menaces et des violences. Nous ne nous taisons pas et la maltraitance institutionnelle doit être entendue et prise en charge.

Dans ce contexte, la CGT IP revendique :

- **l'annulation de la demande de transmission d'un fichier répertoriant des éléments déjà existants** (dans le logiciel officiel : APPI)
- **l'arrêt immédiat des procédures à l'encontre de nos collègues touchés par des DE sans fondement**
- **l'arrêt immédiat des contrôles en cas d'arrêt maladie**
- **l'intervention de la direction interrégionale afin de faire cesser ce management par la terreur**
- **le rétablissement d'une vraie communication entre la direction et les agents**
- **la présence physique effective et quotidienne d'un membre de la direction sur site**
- **les réponses aux questions déontologiques posées** (question restée sans réponse dans le tract du 1^{er} juillet 2024)
- **la reprise du travail abandonné de la prise en charge de l'équipe au plan psychologique** (question restée sans réponse dans le tract du 1^{er} juillet 2024)

En l'absence de solutions, les agents continueront à se mobiliser et envisageront d'autres actions

**Le 27/02/2025
La CGT SPIP CVL**